

Un mois à Elisa Cavelle, pour vol d'effets d'habillement au préjudice d'un cultivateur des environs.

Pour outrages et mauvais traitements à un agent de police compliqués par des actes de violence, le nommé Corron, de Roubaix, deux mois.

Ensuite le tribunal condamne, parmi plusieurs autres fraudeurs, Henri Marmousez, repris de justice en rupture de ban, Henri Docq et Jean Cabet, pour contrebande en réunion de trois personnes, le premier, à un an de prison et 300 fr. d'amende; les deux autres, chacun à six mois et à la même amende.

Anglo-French Club.

Pour l'étude et la pratique de la langue anglaise.

Les membres sont priés d'assister à la réunion générale trimestrielle qui aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> mars au siège ordinaire de la Société (estaminet St-Georges).

Etat civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 22 FÉVRIER. — Palmire Friess, rue du Coq Français. — Sidonie Masurel, rue Decresse. — Joseph Greaser, rue du Moulin-de-Roubaix. — Arthur Ramu, rue de la Galeté. — Malvina Martin, Grande-Rue. — François Jonckheere, rue de Blanchemaille. — Liévin Lerouge, rue du Collège.

DU 23. — Marie Desmet, rue de Moutvaux. — Pauline Pollet, rue Nain. — Charles Samain, au Pile. — Marie Plouvrier, au Pile. — Rosine Fies, rue du Fontenoy. — Jean-Baptiste Coucke, rue Bernard. — Dominique Rockstal, rue de Soubise. — Pierre Delporte, rue d'Arcole. — Louis Desplanque, rue du Chemin de Fer. — Adeline Bernard, rue de l'Alouette. — Léon Vroman, Grande-Rue. — Céline Cornu, rue de l'Époule.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 22 FÉVRIER. — Ferdinand Brumbroucq, 25 ans, journaliste, et Catherine Massard, 29 ans, couturière. — Léopold Malfeit, 23 ans, tisserand, et Marie Meerschout, 22 ans, tisserande. — Jean-Baptiste Lepiat, 53 ans, tisserand, et Louise Ghilot, 39 ans, ménagère. — François Dhoest, 24 ans, cordonnier, et Pharaïde Bourgeois, 23 ans, couturière. — Désiré Marcelli, 48 ans, cordonnier, et Adèle Loiseau, 47 ans, ménagère.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 22 FÉVRIER. — Pauline Deroencourt, 16 jours, au Fontenoy. — Julie Heldenberghé, 2 mois, rue des Anges.

DU 23. — Anaise Roobier, 1 an, rue du Fort. — Dubois, présenté sans vie, rue St-Jean. — Léonard Vanschamelhout, 1 an, rue Archimède. — Céline Paquet, 2 ans, rue St Maurice. — Edmond Meerschaert, 1 an, rue St Etienne.

OBIT SOLENNEL Un obit solennel du mois sera célébré le jeudi 26 février 1874, à 9 h. 1/2, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Monsieur PIERRE HOFFMANN, veuf de dame FÉLIEUX ROUSSEL, décédé à Roubaix, le 24 janvier 1874, dans sa 65<sup>e</sup> année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Faits Divers

Le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia, qui était depuis une quinzaine de jours en France, est reparti hier pour aller reprendre la direction de son ambassade à Londres.

L'adjudication du journal le Soir, qui devait avoir lieu aujourd'hui, a été remise. On parle d'une combinaison à la tête de laquelle serait M. Laurier.

Le Jury de l'Ecole des beaux-arts a rendu samedi son verdict dans le concours d'architecture pour le prix Rougevin. Cinq-vingt-trois élèves ont pris part à ce concours. La première médaille a été décernée à M. Fons, élève de M. André. La seconde médaille à M. Douphin, élève du même professeur. Douze premières mentions à MM. Chancel, élève de M. Maysour-Joyeux; E. Camet, élève de M. Danmet; Wallon, élève de M. Questal-Pascal; Farget, élève de M. Vandremar; Hénaud, élève de M. Hénaud; Pujol, élève de M. André; Thiébaud, élève de M. Coquard; Morice, élève de M. André; Loriel, élève de M. Coquard; Navarre, élève de M. André; Bernard (Joseph), élève de M. Pascal; Vallez, élève de M. Guénain.

Voici encore une fois qu'on annonce la fin du monde à bref délai...

Deux ou trois journaux suisses annoncent que, le 27 mai prochain, notre globe sera instantanément réduit à l'état gazeux par le passage d'une comète.

Remarque à ce sujet, dit le Charivari, que c'est toujours par le passage d'une comète que nous devons être anéantis. Les aimables farceurs qui organisent ces manifestations périodiques n'ont pas grande variété dans le choix de leurs moyens.

Vous souvenez-vous que, l'an dernier, à pareille époque, le sinistre, le célèbre Plan-témour, astronome de Genève, avait déjà annoncé la fin du monde?

Ce canard avait fait son chemin dans la presse parisienne, et nombre de personnes avaient été terrifiées.

Un notaire de mes amis me disait à ce sujet, une chose extrême: c'est que plusieurs de ses clients sont venus le trouver à cette occasion, pour déposer chez lui leurs testaments.

Mais, leur disait en riant mon ami, quelle singulière idée avez-vous donc? Si c'est la fin du monde, vous n'avez plus d'héritiers?

Ca ne fait rien, répondait on invariablement, il est toujours bon de se mettre en règle avant de mourir.

Mlle C... était au lit et se plaignait de cruelles insomnies au docteur D... Ecoutez-moi bien, mademoiselle, lui disait-il: vous prendrez cette nuit deux

gouttes de cette potion toutes les cinq minutes... et vous verrez comme vous dormirez.

TRIBUNAUX

AFFAIRE VINCENTINI. (18<sup>e</sup> conseil de guerre.) Après quatre ans de recherches et d'investigations, M. Macé, commissaire de police, est parvenu à mettre la main sur deux des principaux coupables. Ce sont les nommés Bonnard, 40 ans environ, né près de Péronne, et Pelata, 38 ans, ébéniste, né dans l'Alsace.

Bonnard est un homme assez grand, maigre, figure énergique, portant de fortes moustaches à l'impériale. C'est tout à fait le type du sergent de ville. On se rappelle que le malheureux Vincentini, sous-brigadier de la sûreté, après avoir subi pendant deux heures les outrages et les violences de la foule, fut le 26 février 1871, précipité dans la Seine les pieds et les mains liés, et noyé. Après la lecture de l'acte d'accusation par M. le greffier Baidet, lecture qui dura près de 3/4 d'heure, M. le colonel du 65<sup>e</sup> de ligne de Guiny procéda à l'interrogation des accusés. — D'après l'accusation, Bonnard aurait été un des instigateurs et un des faiseurs du crime. — Il aurait même tenu le bras gauche de la victime pendant qu'on lui liait les pieds et les mains. Les renseignements pris sur l'accusé le représentant comme un homme fort exalté et qui a été mêlé au sauglant épisode de la commune.

Interrogé par M. le président, Bonnard raconte sa vie privée, à son avantage, bien entendu, mais M. le président du Conseil lui fait observer, que les témoignages de ses camarades, et de ses anciens compatriotes le montrent comme un homme violent, ambitieux, vindicatif et qui rendait sa femme malheureuse. Depuis son arrestation Bonnard a fait preuve de sentiments religieux, dans les lettres qu'il a adressées à sa femme.

Pendant le siège, Bonnard a fait partie de la garde sédentaire (83<sup>e</sup> bataillon), il a continué d'en faire partie pendant la commune pour avoir du pain, lui, sa femme et son enfant.

Quant aux reproches de l'accusation, Bonnard raconte que le 26 février 1871, non seulement il n'a pas pris part à l'assassinat de Vincentini, mais qu'il s'est rendu suspect en voulant le défendre. Il proteste énergiquement de son innocence. Mais il se coupe et contredit les dépositions qu'il avait faites précédemment dans l'instruction. Le président lui fait justement remarquer qu'il aggrave non-seulement sa position, mais encore les embarras de la défense.

En résumé, Bonnard nie: 1<sup>o</sup> d'avoir été sur le 3<sup>e</sup> bateau d'où Vincentini a été précipité; 2<sup>o</sup> de lui avoir tenu les mains; 3<sup>o</sup> d'avoir suivi la berge et jeté des pierres.

Après une suspension de 10 minutes, l'audience est reprise et le président procède à l'interrogatoire de Pelata. La physionomie de ce second accusé est sombre et dure comme celle de Bonnard. C'est un vrai communiste qui s'est battu, malgré ses dénégations, jusqu'à la fin.

L'accusé est marié, père de 3 enfants; il a déjà subi deux mois de prison pour voies de fait envers un agent de police; il a fait pendant le siège partie du 70<sup>e</sup> bataillon. Il a été arrêté sur le témoignage d'un jeune homme nommé Schmitt qui l'a vu jeter des pierres à Vincentini. Inutile de dire que Pelata nie toutes les charges dont il est accusé.

Dans tous les cas il lui est impossible de rendre compte de son temps dans la journée du 26 février. — De nombreux témoins (34 je crois) seront entendus. — M<sup>re</sup> Brocard plaide pour Bonnard, et M<sup>re</sup> Constant pour Pelata. — Après l'interrogatoire des deux accusés, l'audience est suspendue à 4 heures. — Elle sera reprise demain à midi.

Nouvelles du soir

Dépêches Télégraphiques (Service particulier du Journal de Roubaix).

Paris, 24 février. Le bruit avait couru que le gouvernement avait l'intention de poursuivre M. Godin pour insubordination de fonctions publiques, le député de l'Aisne soutenant qu'il avait le droit de continuer ses fonctions de maire, tant qu'il n'aurait pas été révoqué. Le gouvernement lui a donné hier notification de sa révocation, et l'incident se trouve ainsi terminé.

S'il faut en croire le Figaro, le prince impérial aurait adressé à un personnage important du parti bonapartiste, une lettre dans laquelle il demanderait à ses partisans de renoncer à toute espèce de manifestation pour le 16 mars, afin de ne pas troubler la tranquillité dont la France a tant besoin.

Hier a eu lieu chez M. Neyregret, la mise en vente du journal le Soir, sur la mise à prix de 100,000 fr. Aucun acquéreur ne s'est présenté. En conséquence, une nouvelle adjudication aura lieu prochainement.

On assure que M. Patinot serait sur le point d'être nommé directeur de la sûreté générale, en remplacement de M. de Nerval.

Le sculpteur Carpeaux, qui souffre cruellement de la pierre depuis longtemps déjà, sera probablement opéré aujourd'hui.

On assure que le gouvernement est résolu à présenter prochainement à l'Assemblée, afin de compléter les dispositions de l'article 259 du code pénal, un projet de loi frappant d'un emprisonnement de six jours à trois mois tout individu qui aurait pris publiquement un nom qui ne lui appartient pas. Cette mesure serait motivée par l'habitude prise depuis plusieurs années par un grand nombre de personnes de modifier leur nom, ce qui entraîne fréquemment des confusions regrettables.

Marseille, 23 février. — On mande de Rome en date du 23 février: L'état du cardinal Barnabo a empiré. On craint qu'il ne passe pas la nuit.

Le Pape est fort obligé, car il affectionne spécialement le cardinal Barnabo, un des membres les plus savants et les plus infatigables du sacré collège et qui a rendu d'immenses services dans la gestion des affaires orientales.

Strasbourg, 23 février, soir. — Le Journal d'Alsace publie une lettre qui lui est adressée de Berlin par M. le député Guerber.

Aux termes de cette lettre, M. Guerber, tant en son nom qu'en nom de six autres députés d'Alsace-Lorraine, déclare toute solidarité en ce qui concerne la déclaration faite par Mgr Raess dans la séance du Reichstag du 18 février. Un certain nombre de catholiques de Strasbourg mettent Mgr Raess en demeure de résigner son mandat de député. Une agitation se prépare dans ce sens.

Madrid, 22 février. — La Gaceta publie un décret suspendant les lois du 20 août, 16 septembre 1873 sur la rédemption des fueros.

Le télégraphe de Castro Urdiales est rétabli.

Le général Moriones télégraphie qu'il avancera aujourd'hui avec son armée depuis Somorrostro. L'escadre est arrivée, elle est ancrée dans la rivière de Bilbao.

Une attaque faite par les bandes de Miret et de Fristany forte de 2,000 hommes, a été repoussée.

Avant-hier le bataillon fixe de Centa a battu la bande de Baro Quico à Juncosa.

Moscou, 23 février, soir. — L'empereur d'Autriche est arrivé à 5 heures et demie, il a été reçu à la gare par les autorités civiles et militaires. Toute la ville était pavoisée et illuminée.

Constantinople, 23 février, soir. — L'incendie signalé dans les mines de charbon d'Héraclée est complètement éteint.

COMMERCE

Liverpool, 24 février. (Dépêche de MM. Busch, et C<sup>re</sup>, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 10,000 b. Marché calme, prix sans changement.

Havre, 24 février. (Dépêche de MM. Busch, et C<sup>re</sup>, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 1,000 balles. Marché calme, prix soutenus.

AVIS DIVERS. LONDRES, 23 février. — (Avis de M. Paul Pierrard.) Au début de la semaine, le concours des acheteurs reste très-nombreux. La salle est comble. L'affluence des Français est rarement aussi grande.

Les enchères sont très animées pour tous les genres et les cours d'ouverture se maintiennent bien.

L'ensemble des nouvelles laines est bon de nature, mais il contient beaucoup de pailles, de graines et de grattans.

Les acheteurs français pour le peigne achètent passablement en concurrence avec les Alsaciens et les Allemands.

On peut observer une certaine réserve sur plusieurs baux remplis d'étrangers. Les Belges s'abstiennent totalement.

Les ventes doivent se prolonger jusqu'au 21 courant.

ANVERS, 23 février. — Laines: La demande pour cet article continue à être et de nouveau 436 balles laine en suint de la Plata ont été achetées aujourd'hui.

SANTÉ A TOUS rendu sans médecine sans médecine de santé de Barry de Londres, dite: REVALESCIERE.

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, agueurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenteries, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellan, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N<sup>o</sup> 45,311. Vervant, le 28 mars 1866. Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revaléschiere m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revaléschiere m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé Cure N<sup>o</sup> 45,270. PHthisis. — M. Roberts, d'une emsorption pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. Cure N<sup>o</sup> 74,442. Courmes, par Vencc. (Alpes-Maritimes) juillet 1871.

Depuis que je fais usage de votre bienfaisante Revaléschiere, je ressens une nouvelle

vigueur, la laryngite dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec le malaise que j'éprouvais dans tous mes membres.

Je vous en exprime toute ma reconnaissance. MEYERET, curé. Cure N<sup>o</sup> 68,413.

M. Lacan père, de 7 ans de l'analyse des jambes, des bras et de la langue.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Bis-cuits de Revaléschiere en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revaléschiere chocolatée, en boîtes, de 2 fr 25 c; de 576 tasses, 60 fr.

Envoi contre bon de poste: les boîtes de 32 et 60 fr. franco. Dépôt chez MM. Coille, pharmacien, et Morelle-Bourgeois, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, 26, l'Place Vendôme, à Paris. 4075—d.

RHUMES, GRIPPE, ENROUEMENTS.

La supériorité incontestable et l'efficacité certaine du sirop et de la pâte de NAFÉ de DELANGRENIER ont été constatées par 50 médecins des hôpitaux de Paris, membres de l'Académie de Médecine, et par un rapport officiel de MM. BARRELL et COTTEBEAU, chimistes de la Faculté de Paris, qui ont reconnu, après analyses chimiques, que ces pectoraux ne contiennent ni opium ni sels d'opium, tels que morphine ou codéine, aussi peuvent-ils être donnés même à haute dose aux jeunes enfants atteints de toux ou de coqueluches. — Dépôts dans toutes les pharmacies. 5343.

Journal des Jeux d'Esprit et des jeux de société.

Elle s'occupe exclusivement des récréations intellectuelles, des passe-temps instructifs et de bon goût qui peuvent rendre agréables la solitude aussi bien que les réunions de famille ou les soirées dans le monde.

Bouts rimés, vers potés, anagrammes, tours de force poétiques, énigmes, charades, logoglyphes, mots carrés, rébus, cryptographie, calculs curieux, jeux de société parlés, jeux à gages, échecs, dames, dominos, curiosités littéraires, philologiques, scientifiques, historiques, judiciaires, faits originaux, magie des salons, etc., en un mot tout ce qui peut orner l'esprit et lui donner des armes aimables pour briller en société, se trouve réuni dans cette publication aussi curieuse que savante.

Le Journal des Jeux d'esprit paraît tous les quinze jours en livraisons de 16 pages à 2 colonnes avec couverture. Abonnement: 3 fr. par an pour la France et l'Algérie. Etranger, 7 fr.

Adresser les abonnements en bons de poste (ou timbres poste avec 25 c. en plus), à M. L. Germet-Perrier, rue Duhamel, 6, à Lyon.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 64<sup>e</sup> livraison (21 février 1874.) — Texte: La fille aux pieds nus, par J. Gourdaul. — Londres en 1874. — L'Indo-Chine, par L. Rousselet. — En congé, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — La soie, par E. Muller.

DESSINS par Vautier, Tournois, Théron, Adrien Marie, Sorrieu. Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n<sup>o</sup> 79, à Paris.

EN VENTE

Annuaire de l'arrondissement de Lille pour 1874. Librairie Alfred Reboux, rue Nain, 1.

Nouvelle Encre A. Gerdat à Dijon. écrit en écrivant, n'ajoute pas de plumes, et s'efface par la chaleur. Nouvelle Encre violette noire, égale, mais un mois après l'écriture, chez tous les papeteriers.

Dépôt à la Librairie Alfred Reboux. BOURSE DE PARIS DU 23 FÉVRIER

Table with columns: VALEURS, Cl. précéd., Clôture, Hausse, Baisse. Rows include 3 0/0, 5 0/0, 5 0/0 1872, B. de France, B. de Paris, Foncier, Mobilier, Générale, Est, Lyon, Midi, Nord, Orléans, Ouest, Gaz, Suez, 5 0/0 Italien, Espagnol, Lombards, Autrichiens, COMPANT, 3 0/0, 5 0/0 Hbré, 5 0/0 non-lib., 4 1/2 0/0, Morgan, Ville 1869, 1871, Obl. 3 0/0 Est, Lyon, Midi, Orléans, Vendée, Orléans à Ch., Orl. Rouen N., (Sud), BANQUE, 3 0/0 Esp. Int., 30/0 Esp. Ext., 5 0/0 Turc, 5 0/0 Péruvien, Immobilière.

Table with columns: MATIÈRES D'OR, ET D'ARGENT, Or en bar., 5 1000/1000, etc.

Table with columns: ESCOMPTE, BONS DU TRÉSOR, CHARGES, A trois mois, A courte échéance.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 23 février. Bourse heures. — Après un début plus ferme, puis notre Emprunt nouveau a été demandé à 93 50, nous avons vu tout à coup ce fond d'Etat baisser de 25 c.; ce n'est pas l'importance des ventes qui a produit ce revirement, c'est le manque de force que les acheteurs ont montré pour franchir le cours de 93 50.

Les vendeurs ont cru reconnaître dans l'hésitation qui s'est produite au commencement de la Bourse une incertitude des acheteurs dans les résultats qu'ils pourraient encore obtenir de la situation de place.

On peut dire sans crainte que c'est sur la situation de place, et non sur tout autre motif, que la hausse de ce mois s'est faite; aussitôt que cet élément disparaîtra, la hausse ne pourra s'inscrire qu'à regret.

Les valeurs sont toutes assez fermes. Le Foncier français est demandé à 512. Le Mobilier est mieux tenu; on le demande à 281.

Les chemins français sont très recherchés. On cote le Lyon à 887, le Nord à 1008, l'Orléans à 847 et l'Est à 497.

Le Gaz est ferme à 745. Les actions et délégations de Suez sont en hausse de 2 fr. La recette du 11 au 20 février a été de 745,000 fr.

Les Autrichiens et les Lombards sont sans changement. La Rente italienne continue son mouvement de hausse; on la demande à 61 80.

Trois heures. — Le 3 0/0 reste à 93, le 5 0/0 à 93 35, et l'Emprunt nouveau à 93 37.

BOURSE DE LILLE DU 23 FÉVRIER

Table with columns: FONDS DE L'ÉTAT, Rente 3 0/0, Rente 4 1/2, Rente 5 0/0, Emprunt 5 0/0 1872. OBLIGATIONS DES VILLES, Paris 1855-1860, Paris 1865, Paris 1869, Paris 1871, Lille 1860, Lille 1863, Lille 1868, Roubaix et Tournai, Amiens, Dunkerque, Département du Nord.

Table with columns: CHEMINS DE FER, Actions Nord, id. Lyon, id. Orléans, id. Lille à Béthune, id. Nord-Est français, Obligations Nord, id. Lyon fusion anciennes, id. Lyon fusion nouvelles, id. Orléans, id. Midi, id. Ouest 3 0/0, id. Est 3 0/0, id. Lille à Béthune, id. Lille à Valenciennes.

Table with columns: VALEURS LOCALES, Caisse de Lille, Verley-Degroix, Caisse de Roubaix-Degroix-Vernier, Caisse d'Escompte Pérotet C<sup>o</sup>, id. actions nouvelles 125 versés fr., Crédit-Indus. et de Dépôts du Nord, Comptoir comm. Devilder et C<sup>o</sup>, Gaz de Wazemmes, Le Nord-assuranc. contre l'incendie, Caisse Platel et C<sup>o</sup>, act. de 500, 250 p.

Table with columns: CHARBONNAGES, Auchy, Azincourt, Bruay, Bully-Grenay (le sixième), Carvin, Courrières, Douchy, Escarpelle, Ferlay anc., id. actions nouv., Lens, Meurchin porteur, Liévin (Action libérée), Vendin, Vicoigne et Noux.

Table with columns: COURS DES HUILES DE LILLE DU 23 FÉVRIER, Huile Féciale, Huile Féciale, Huile Féciale, Huile Féciale, Huile Féciale, Huile Féciale, Huile Féciale, Huile Féciale, Huile Féciale, Huile Féciale.

Table with columns: COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DE LILLE DU 23 FÉVRIER, SUCRES, Sucre indigène bon à 95 dilo. en pain, 5 250, S. 1., Sucre, Sucre de betterave disponible, Sucre de betterave contrat, Sucre 1<sup>er</sup> qualité disponible, Maltas disponible, 1<sup>er</sup> qualité, 2<sup>e</sup> qualité, 3<sup>e</sup> qualité, 4<sup>e</sup> qualité, 1<sup>er</sup> prélaie.